



BULLETIN SPÉCIAL N°4

COVID-19

Informations pratiques mises à jour au 16 Avril 2020

LE MOT DU MAIRE

En cette période si particulière de crise sanitaire, les élus s'attachent à vous communiquer, depuis le début du confinement, les préconisations et les informations utiles par des bulletins spéciaux hebdomadaires distribués dans les boîtes aux lettres de chaque foyer et diffusés sur le site internet de la commune.

Cette pandémie nous impose, à chaque instant, le respect le plus strict des mesures de confinement et des gestes barrières. Notre mobilisation et notre vigilance doivent être et demeurer sans défaillance.

Chacun a le devoir de s'y astreindre en appliquant ces consignes individuellement dans son intérêt et pour le bien de tous.

Je constate, au fil des jours, que vous êtes acteurs de cette solidarité citoyenne et vous en félicite.

Par la même, dans un souci de préservation du lien social et dans le cas où les élus n'en auraient pas eu écho, vous êtes invités à être attentifs aux personnes les plus fragiles, isolées ou dans le besoin, proches de votre domicile, et à signaler en mairie toute situation particulière afin que les élus puissent apporter l'aide nécessaire.

Sachez que les élus.es étudient et préparent, d'ors et déjà, une éventuelle sortie de confinement, en collaboration avec les services de Carcassonne Agglo.

Prenez soin de vous et de vos proches ! Restez vigilants, restez chez vous !

Sincèrement.

Patricia Dhumez.

PROLONGATION DU CONFINEMENT

Lors de son allocution solennelle du 13 avril dernier, le Président de la République a précisé que : « Le confinement le plus strict doit encore se poursuivre jusqu'au lundi 11 mai. C'est, durant cette période, le seul moyen d'agir efficacement. »

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE



RESPECT
DES
GESTES
BARRIÈRES



RESPECT
DU
CONFINEMENT

LA POSTE : ouvertures supplémentaires de bureaux de poste

Depuis le 14 avril, et en complément des bureaux précédemment ouverts, le bureau de poste de Carcassonne, 78, allée d'Iéna, est ouvert de 9h à 13h et le bureau de poste de Limoux, 1 B, Avenue du Languedoc, est ouvert de 13h15 à 16h15.

Et toujours le site laposte.fr à partir duquel toutes les opérations en lignes sont possibles.

A noter : l'Agence Postale de Rouffiac est ouverte de 8h30 à 12h30 du mardi au samedi inclus.

JARDINS POTAGER ET FRUITIER : attestation de déplacement dérogatoire

Dans le cas où votre jardin n'est pas attenant à votre domicile et que vous devez sortir dans l'espace public pour vous y rendre, vous devez vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire. Vous pouvez cocher la case "déplacements pour effectuer des achats de première nécessité" si vous récoltez des fruits et légumes dans votre jardin.

Vous pouvez cocher la case "déplacements brefs" si c'est pour vous rendre dans un jardin d'agrément.

ÊTRE AIDANT PENDANT LE CONFINEMENT : l'Unaf publie une foire aux questions complète et pratique pour aider les aidants familiaux

Via le site <https://www.unaf.fr/spip.php?article26087>, l'Unaf vient de mettre en ligne une série de questions / réponses sur les besoins et les droits des aidants familiaux durant cette période difficile.



DIRIGEANT(ES) – EMPLOYEURS

PRESIDENT(E)- GERANT(E) -TRAVAILLEURS NON SALARIES

Face à la crise COVID-19, ne restez pas seul(e) !

Le SIST 11 mobilise sa

CELLULE D'URGENCE D'ECOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EMPLOYEUR

Afin de répondre à vos interrogations en toute confidentialité.

Pour nous contacter :

04-68-11-93-33 ou covid-19@sist-carcassonne.com

Un membre de l'équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue du travail, infirmière) vous répondra ou vous recontactera sous 24 h.

N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.



DISPOSITIF DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET TRAUMATIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE ÉPIDÉMIQUE COVID-19 (DSPT COVIS-19-31)

CHU - CUMP31 R - CRPT Oc

DANS LA CRISE À LAQUELLE NOUS SOMMES CONFRONTÉS, CHACUN PEUT SE RETROUVER FRAGILISÉ. AUSSI, IL EST PROPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES DE TOUT UN DISPOSITIF DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AVEC DES MODALITÉS DE SOLlicitATIONS DIFFÉRENTES SELON LE PUBLIC CONCERNÉ.

Lignes pour les professionnels

Tél : 0 800 08 02 31
(abrégé 38224)
ou
Tel : 0 800 08 71 31
(abrégé 38225)

Lignes pour les patients hospitalisés

Equipe mobile de psychiatrie de liaison joignable via le formulaire sur ORBIS

Lignes pour les familles et extérieurs

Tél : 15
Demandez l'astreinte de soutien psychologique

CORONAVIRUS : appel à la vigilance autour des tests sérologiques

Il existe, dès maintenant, des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) du COVID19. Facilement accessibles, ces tests fonctionnent à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt. Leurs promoteurs annoncent qu'il serait possible de savoir rapidement si la personne a été en contact avec le virus. En Occitanie, l'ARS et les représentants des biologistes médicaux, des médecins et des pharmaciens recommandent fortement de ne pas utiliser ces tests non encore homologués par le Centre National de Référence : le défaut de performance d'un test peut entraîner des conséquences graves pour les personnes se croyant faussement immunisées. Le recours à ces tests sérologiques n'est pas recommandé tant que leur fiabilité n'a pas été confirmée par les autorités sanitaires compétentes.

Communiqué du CLUB DU 3^{ème} ÂGE
Annulation de la journée du 17 mai 2020, relative aux trente ans du club.
Cet anniversaire sera reporté à une date ultérieure.